

INTRODUCTION

Ces formations certification AIPR obligatoires s'adressent au personnel devant assurer des travaux sur ou à proximité de réseaux.



Formation AIPR opérateur

Cette formation s'adresse aux conducteurs et suiveurs d'engins, mais également à toutes personnes "opérateur".

Formation AIPR encadrant

Cette formation est spécifique aux personnes assurant l'encadrement des travaux sous la direction de l'exécutant.

Formation AIPR concepteur

Formation destinée aux personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les risques en temps réel lors des interventions
- Mise en œuvre des principes et consignes de prévention
- Obtenir sa certification AIPR opérateur obligatoire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Déroulement - évaluations

- Apports théoriques et pratiques
- Étude de cas et mise en situation
- QCM en ligne encadré par l'État
- Une attestation de fin de formation sera délivrée

Liste du matériel pédagogique :

- Ordinateurs
- Vidéoprojecteur
- Tablettes

THÉORIE

- Rôles, missions et responsabilités
- Principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Risques afférents aux réseaux
- Les moyens de protection collectifs et individuels
- Compréhension et respect de l'environnement
- Identification des situations dangereuses
- Respect du cahier des charges
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident
- Règle des « Quatre A »



Modalités et délais d'accès

Signature d'une convention minimum trois semaines avant le début de la formation.

Nbre de stagiaires	Durée	Publics concernés	Prérequis
De 4 à 10	1 journée (7 heures)	Opérateur sur chantier	Détenir un CACES R372/ R482 ou R390/ R490 Aptitude médicale au poste Être âgé de 18 ans minimum Parler et écrire le français
Tarif	Contact		
Sur devis	Tél. : 06 49 85 41 28 contact@i2s-prevention.fr		